

Chèques vacances

Cette prestation vise à aider les agents pour leurs loisirs et vacances. Les **chèques vacances** permettent d'optimiser leur budget grâce à une épargne mensuelle abondée par l'employeur.

Bénéficiaires

- Agents titulaires et stagiaires,
- Agents contractuels (durée du contrat 1 an minimum),
- Fonctionnaires mis à disposition de la MDPH,
- Assistants familiaux.

Comment en bénéficier

Faire une demande à l'aide du formulaire disponible sur l'Espace Agent dans Salamandre :

- Se munir de son avis d'imposition

À propos de ...

Le chèque vacances est un titre nominatif qui peut être remis à des prestataires de services agréés pour le **paiement de vacances ou de loisirs**.

Les chèques vacances existent au format papier et au format numérique, dit « connect ».

Le taux de bonification accordée par la collectivité est fixé à 20%, 25%, 30% du montant d'épargne choisi, en fonction du revenu fiscal de référence et du nombre de parts fiscales du foyer.

Les **montants mini et maxi d'épargne mensuelle** fixés vont de **40 à 100 euros** (voir les tableaux ci-dessous).

- **Valeur faciale d'un chèque vacances papier : 10 euros**
- Titres de paiement identiques aux chèques ou espèces, sous l'entièbre responsabilité du porteur en cas de perte ou de vol
- **Paiement en chèque vacances connect : au centime prêt**
- **Durée de validité : 2 ans après l'année d'émission**
- Part à la charge de l'agent prélevée directement sur le salaire, chaque mois

Un seul plan d'épargne peut être ouvert par an et par agent.

3 formules proposées :

- Sur 4 mois, **épargne de janvier à avril** : chèques délivrés sur mai,
- Sur 10 mois, **épargne de janvier à octobre** : chèques délivrés sur mai et novembre,
- Sur 4 mois, **épargne de juillet à octobre** : chèques délivrés sur novembre.

Parts	Revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition N-1 des revenus N-2				
	Jusqu'à :	de	à :	de :	à :
1	9 795 €	9 796 €	19 871 €	19 872 €	26 711 €
1,5	12 400 €	12 401 €	25 561 €	25 562 €	33 061 €
2	15 006 €	15 007 €	31 251 €	31 252 €	39 412 €
2,5	17 612 €	17 613 €	36 941 €	36 942 €	45 762 €
3	20 218 €	20 219 €	42 632 €	42 633 €	52 112 €
3,5	22 824 €	22 825 €	48 322 €	48 323 €	58 463 €
4	25 430 €	25 431 €	54 012 €	54 013 €	64 813 €
4,5	28 036 €	28 037 €	59 702 €	59 703 €	71 163 €
5	30 642 €	30 643 €	65 392 €	65 393 €	77 514 €
+ 0,5	2 606 €	2 606 €	5 690 €	5 690 €	6 350 €
Bonif.	30%	25%		20%	

Épargne en €	Bonification					
	30 % du montant de l'épargne		25 % du montant de l'épargne		20 % du montant de l'épargne	
	part agent	part CD41	part agent	part CD41	part agent	part CD41
40	28	12	30	10	32	8
50	35	15	37,5	12,5	40	10
60	42	18	45	15	48	12
70	49	21	52,5	17,5	56	14
80	56	24	60	20	64	16
90	63	27	67,5	22,5	72	18
100	70	30	75	25	80	20